

Pour publication immédiate

Les organismes canadiens de réglementation responsables de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée collaborent pour favoriser la transparence, la protection de la vie privée et la responsabilisation à l'heure où se succèdent rapidement les changements technologiques

Ottawa (Ontario), le 16 septembre 2026 — Les commissaires et ombuds à l'information et à la protection de la vie privée du fédéral, des provinces et des territoires du Canada se sont réunis cette semaine à Ottawa pour explorer des moyens de continuer à renforcer la confiance du public envers les institutions démocratiques grâce à la transparence, à la protection de la vie privée et à une surveillance indépendante.

La Commissaire à l'information du Canada, Caroline Maynard, et le Commissaire à la protection de la vie du Canada, Philippe Dufresne, étaient les hôtes de la réunion annuelle. Cette dernière a permis de rassembler les organismes de réglementation responsables de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée de tout le pays afin de discuter de leur rôle d'organismes de surveillance indépendants et échanger leurs points de vue sur les enjeux auxquels sont confrontées leurs différentes administrations.

Les discussions sur la protection de la vie privée ont porté sur les possibilités et les risques associés aux technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle, l'informatique quantique et les systèmes avancés de traitement des données. Les participants se sont penchés sur les recoupements entre la protection de la vie privée et les flux transfrontaliers de données, la souveraineté numérique et la résilience nationale.

Les participants ont également discuté de la façon dont l'accès à l'information favorise la transparence et la compréhension du public quant aux décisions prises par le gouvernement. Ils ont examiné comment les nouvelles technologies changent la manière dont les documents gouvernementaux sont créés et gérés ainsi que l'incidence sur les droits d'accès.

Les participants à la réunion ont entendu des experts issus du gouvernement, du milieu universitaire, de l'industrie, de la société civile et du milieu juridique au sujet des enjeux qui façonnent l'avenir de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée à l'échelle du Canada.

Citations

« Alors que les technologies axées sur les données continuent d'évoluer et de se développer rapidement, la collaboration entre les juridictions fédérales, provinciales et territoriales est essentielle pour protéger la vie privée des Canadiennes et des Canadiens. En cette période charnière, le fait de prioriser la protection de la vie privée en veillant à ce que des mesures de protection adéquates soient mises en place pour les renseignements personnels favorise l'innovation responsable et renforce la confiance à l'égard des organisations et de l'économie numérique. »

Philippe Dufresne

Commissaire à la protection de la vie privée du Canada

« La modernisation de nos lois et l'adoption des nouvelles technologies ne doivent pas se faire au détriment de la transparence. À mesure que la technologie et la façon dont l'information est gérée continuent d'évoluer, notre engagement à gagner et à maintenir la confiance des Canadiens et Canadiennes doit rester fort. Cette réunion était une excellente occasion pour les organismes de réglementation des quatre coins du pays d'échanger leurs points de vue et d'apprendre les uns des autres. »

Caroline Maynard

Commissaire à l'information du Canada

Lien connexe

[Commissariat à la protection de la vie privée du Canada : Collaboration avec les provinces et territoires](#)

Relations avec les médias :

Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de la Nouvelle-Écosse

oipcns@novascotia.ca

902-424-4684